

# **REJOIGNEZ-NOUS!**

**L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Pas-de-Calais** (18 établissements et services, 450 salariés, Convention Collective Nationale 51),

recrute, dans le cadre d'un CDI à temps partiel (0.5 ETP) pour le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) d'Arras :

# **UN KINESITHERAPEUTE H/F**

## Missions:

- Evaluer et identifier les besoins de l'enfant
- Réaliser des bilans
- Observer l'enfant dans son envirennement (crèche, école, domicile,,,)
- Accompagner l'enfant et favoriser son développement
- Effectuer les soins en passant par le corps : activités physiques, jeux, relaxation...
- Mettre en place une rééducation adaptée et/ou une réadaptation
- Etre à l'écoute et accompagner l'enfant et sa famille
- Mettre en oeuvre des techniques spécifiques en lien avec la problématique du public accompagné
- Mettre en place des groupes (pluridisciplinaires ou non) et/ou des ateliers parent-enfant
- Intervenir précocement dans le cadre d'un partenariat au sein des maternités
- Assurer le lien avec les centres de rééducation fonctionnelle
- Assurer des actions de prévention (ateliers en crèche ou autres)
- Participer aux réunions de synthèse

#### Profil:

- Capacité à travailler en équipe
- Diplôme d'état de kinésithérapeute exigé
- Expérience dans la petite enfance
- Implication dans les dynamiques institutionnelles et partenariales
- Permis B

### Salaire mensuel brut:

2 230,46 € hors prime décentralisée, prime d'ancienneté, indemnité LAFORCADE (non comptabilisé dans la prime décentralisée) et indemnité Ségur 2 (annexée à l'ancienneté et non comptabilisé dans la prime décentralisée).

Poste à pourvoir dès que possible.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de nous adresser votre CV + lettre de motivation :

#### **CAMSP d'Arras**

3 Rue de l'Abbé Pierre, 62000 Arras ou par mail à : camsp.arras@pep62.fr

